

# M06 Événement scientifique

## Workshop: Organised Business and Environmental Governance in Western Europe after 1945

**Date :** 16-17.04.2026  
**Lieu :** Brig Campus, UniDistance Suisse  
**Autrice :** Marie Ramuz, marie.ramuz@etu.unidistance.ch

### 1 Introduction

Le workshop *Organised Business and Environmental Governance in Western Europe after 1945*, tenu les 16 et 17 avril 2026 au campus d'UniDistance Suisse, a été organisé par SABINE PITTELOUD (UniDistance Suisse) dans le cadre de son [projet FNS](#) portant sur le rôle du patronat organisé dans la gouvernance environnementale en Europe de l'Ouest (1945–1995). S'inscrivant dans ses travaux sur les multinationales suisses et les organisations patronales, ce projet examine les formes de coordination entre acteurs économiques à différentes échelles. En croisant histoire des entreprises, économie politique et relations internationales, il vise à dépasser une opposition trop simpliste entre entreprises et régulation environnementale. L'objectif est de comprendre comment les organisations patronales participent, selon des modalités variées, à la définition et à la mise en œuvre des politiques environnementales.

Le workshop reflète cette approche en articulant plusieurs échelles et secteurs (énergie, industrie, eau) à travers des panels thématiques et des présentations de recherche. Les contributions mettent en évidence plusieurs dynamiques communes, notamment le rôle charnière des années 1970, l'effet des crises économiques et environnementales, ainsi que l'implication croissante des acteurs économiques dans la production des normes. Elles montrent également la diversité des stratégies patronales, allant de la contestation à la co-construction des régulations, en passant par le recours à l'expertise, au lobbying et à la communication. Dans la continuité de l'agenda porté par Sabine Pitteloud, le workshop souligne enfin l'importance d'articuler histoire du capitalisme, histoire des savoirs et histoire politique pour analyser la gouvernance environnementale comme un processus relationnel impliquant États, entreprises, sociétés civiles et institutions internationales.

### 2 Résumé des interventions et panels

#### 2.1 Research Project Presentation 1 – Environmental Governance and Sustainability Management

Le projet FNS [Organised Business and Environmental Governance in Western Europe \[1945-1995\]](#) présenté par Sabine Pitteloud étudie les modalités concrètes d'intervention des organisations patronales dans la gouvernance environnementale européenne après 1945. À partir d'archives patronales, gouvernementales et européennes, il analyse la manière dont ces acteurs se sont imposés comme interlocuteurs privilégiés des pouvoirs

publics au sujet des secteurs industriels les plus concernés par les nouvelles régulations environnementales. Le projet met particulièrement en lumière les mécanismes de coordination entre échelles nationale et européenne, les tensions suscitées par l'harmonisation des normes ainsi que les déséquilibres persistants entre représentation patronale et société civile dans les processus décisionnels.

L'intervention de CYRUS MODY (Maastricht University) propose une perspective complémentaire centrée sur les grandes entreprises pétrolières et les réseaux transnationaux de la gouvernance environnementale. Son projet [Managing Scarcity](#) analyse la manière dont entreprises, experts, institutions internationales et milieux scientifiques ont contribué à définir les notions de rareté, de durabilité et de transition énergétique depuis les années 1970. Il met en évidence le décalage entre la connaissance précoce des enjeux climatiques et l'émergence ultérieure du climatoscepticisme : les investissements dans les alternatives énergétiques, envisagés dans les années 1970, sont largement abandonnés dans les années 1980 sous l'effet du tournant néolibéral et de la financiarisation des entreprises. Dans son commentaire, NEIL ROLLINGS (University of Glasgow) souligne la complémentarité des deux approches – organisations collectives d'un côté, entreprises et individus de l'autre – et invite à mieux articuler ces échelles d'analyse. Il insiste sur la proximité entre acteurs économiques et pouvoirs publics, ainsi que sur le rôle du contexte néolibéral dans la transformation de ces relations. Il appelle enfin à préciser certains aspects, notamment la dimension européenne du projet de Pitteloud et l'usage analytique des émotions.

## 2.2 Panel 1 – Organised Business and Regulatory Harmonization

Ce panel examine la contribution des entreprises à la co-construction et à l'harmonisation des régulations environnementales, à l'articulation des niveaux national et européen. GRACE BALLOR (Bocconi University) revient sur le paradoxe de l'inaction climatique malgré l'accumulation de savoirs et d'engagements internationaux. Elle propose de déplacer l'analyse vers la gestion du risque climatique, où les politiques publiques privilégient des approches jugées « efficaces » plutôt qu'effectives, fondées sur des logiques coûts-bénéfices et de financiarisation du risque, limitant ainsi leur impact réel.

ARTHUR DELACQUIS (Sorbonne Université) et LÉNA PERRINET (EHESS) analysent le cas français du début des années 1970 à travers le rôle du Conseil national du patronat français (CNPF) dans les politiques antipollution. Dans un contexte d'intervention étatique forte, les entreprises participent à la définition des problèmes et des réponses. Les accords sectoriels apparaissent comme un outil central de co-construction, conciliant contraintes environnementales et compétitivité industrielle dans une logique néo-corporatiste.

LUCILE TRUFFY (Sciences Po Paris) propose un contrepoint avec la campagne « Vacances propres », montrant une stratégie de responsabilisation individuelle qui dépolitise la question des déchets en déplaçant la responsabilité de la pollution vers les comportements des consommateurs plutôt que les modes de production.

Enfin, la discussion, modérée par THOMAS DAVID (Université de Lausanne), met en évidence des formes de gouvernance hybrides, où la co-construction des normes repose sur l'articulation entre expertise économique, action publique et circulations transnationales, notamment sous influence américaine.

### 2.3 Panel 2 – Capitalists and the Environment in Italy

Ce panel propose une analyse croisée du cas italien, en examinant les interactions entre patronat, acteurs politiques et grandes entreprises dans la construction des enjeux environnementaux. MICHELE SOLLAI (University of Basel) ouvre la discussion avec une étude de Confindustria dans les années 1970. Il montre comment la Confindustria repositionne le rôle des entrepreneurs, de coupables accusés de pollution à celui de partenaires centraux de l'action publique. Cette évolution repose sur une double stratégie : un registre conflictuel fondé sur la délégitimation des critiques environnementales et une rhétorique émotionnelle, et un travail d'influence plus discret au sein de l'État, facilité par la fragmentation administrative. Cette combinaison permet à Confindustria de peser sur l'élaboration des politiques environnementales malgré des tensions internes.

CHIARA ZAMPIERI (University of Padua) déplace ensuite l'analyse vers les années 1980–1990 à travers les débats politiques sur le développement durable. Elle met en évidence des appropriations différenciées selon les partis : approche pragmatique et limitée chez les démocrates-chrétiens, institutionnalisation partielle chez les socialistes, et intégration plus tardive chez les communistes. Elle souligne également le rôle des mobilisations sociales et des dynamiques internationales dans la structuration de ces débats.

FABIENNE JOUTY (Sorbonne Université) propose une étude de cas sur ENI, montrant comment l'entreprise mobilise le développement durable comme outil d'influence et de communication. Au-delà du « verdissement » d'image, ENI contribue à diffuser une conception libérale de la durabilité alignée sur ses intérêts économiques et son expansion internationale.

Enfin, les discussions encadrées par ALESSANDRO AMBROSINO (UniDistance Suisse) et le commentaire de MARCO BERTILORENZI (University of Padua) replacent ces dynamiques dans le contexte macroéconomique des années 1970–1980, marqué par les crises, la fin de Bretton Woods et la financiarisation, qui reconfigurent les rapports entre État et patronat en Italie.

### 2.4 Research Project Presentation 2 – Visions and Theories of Sustainability

Cette session, consacrée à la présentation de projets de recherche en cours, propose une réflexion sur les fondements théoriques et les dynamiques globales de la durabilité, en mettant l'accent sur le rôle central de l'énergie. ANTOINE MISSEMER (CIRED) présente les premiers résultats du projet [ETRANHET](#), dédié à l'histoire des idées économiques sur l'énergie depuis le XIXe siècle. Il insiste sur la diversité des approches selon les contextes nationaux et sur les interactions étroites entre production de savoir économique et décision politique. À partir du cas du boom gazier néerlandais des années 1960–1970, il montre comment les économistes participent aux débats sur les prix, l'allocation des ressources et les usages de l'énergie. Cette étude questionne

également la notion de « transition énergétique », souvent caractérisée davantage par des phénomènes d'addition que de substitution et problématisée de différentes manières selon mixtes énergétiques nationaux.

ANTOINE ACKER (Université de Genève) et REYNALDO DE LOS REYES PATINO (Université de Genève) présentent ensuite le projet [AnthropoSouth. Latin American Oil Revolutions in the Development Century](#) consacré aux trajectoires pétrolières en Amérique latine au XX<sup>e</sup> siècle. Ce dernier met en évidence l'émergence de modèles nationaux fondés sur la maîtrise des ressources, dans une perspective d'émancipation vis-à-vis des puissances étrangères. En insistant sur les circulations régionales et les dynamiques connectées, il souligne le rôle actif de ces pays dans la structuration du système énergétique mondial, tout en montrant les ambiguïtés liées à la nationalisation et à la gestion environnementale.

En tant que discutante, SANDRA BOTT (Université de Lausanne) met en lumière les convergences entre les deux projets, notamment leur attention commune au rôle structurant mais souvent implicite de l'énergie. Elle souligne l'importance d'analyser les interactions entre savoirs, acteurs et décisions politiques, tout en invitant à mieux prendre en compte les dimensions narratives et géopolitiques qui façonnent les politiques de durabilité.

## 2.5 Panel 3 – Business Actors and Water Pollution

Ce panel examine le rôle des acteurs économiques dans la régulation de la pollution de l'eau, en croisant approches européenne, comparative et juridique. FRIEDA OTTMANN (LMU Munich) analyse les stratégies des organisations patronales dans les débats européens sur la régulation des rejets industriels dans les années 1970. À partir des cas britannique et ouest-allemand, elle montre que les entreprises privilégient souvent un lobbying indirect via les gouvernements nationaux plutôt qu'au niveau communautaire, jugé moins accessible. Cette stratégie leur permet d'influencer efficacement les politiques publiques, notamment en mobilisant leur expertise technique dans un contexte où les administrations disposent de ressources limitées.

DANIEL ROTHENBURG (University of Konstanz) propose un déplacement vers le cas australien, en étudiant la gouvernance de l'eau dans le bassin du Murray-Darling. Il met en évidence les effets de la marchandisation de l'eau, où les droits d'usage deviennent des actifs échangeables. Ces transformations favorisent une concentration des ressources entre les mains d'acteurs économiques puissants, au détriment des usages traditionnels, et illustrent les logiques néolibérales appliquées à l'environnement.

NAOMI DENZER (UniDistance Suisse/University of Zurich) s'intéresse enfin aux questions de responsabilité à travers la catastrophe de Schweizerhalle (Sandoz, 1986). Elle montre les limites du principe du « pollueur-payeur », dont les interprétations divergent entre institutions européennes et acteurs industriels. Les débats autour de la responsabilité civile, des dommages environnementaux et des mécanismes de compensation révèlent les difficultés à attribuer et quantifier les coûts de la pollution, en particulier dans des contextes transnationaux.

Les échanges, dans leur ensemble, mettent en lumière la centralité des situations de crise dans la redéfinition des régulations, ainsi que la spécificité de l'eau comme ressource hybride, à la fois objet de gouvernance

économique, juridique et environnementale. Ces discussions ont été modérées par DEBJANI BHATTACHARYYA (University of Zurich) et commentées par GIACOMO PARRINELLO (Sciences Po Paris), qui a souligné ces convergences et insisté sur les enjeux spécifiques liés à la gouvernance de l'eau et ses caractéristiques matérielles de fluide transfrontalier, qui a une valeur économique intrinsèque pour certaines industries.

### 3 Conclusion

Les contributions de ce workshop témoignent d'un renouvellement de l'historiographie de la gouvernance environnementale. Les acteurs économiques n'y apparaissent plus uniquement comme des forces d'opposition à la régulation, mais comme des participants actifs à la définition et à la mise en œuvre des normes. Cette perspective invite à dépasser une lecture binaire opposant État et entreprises, afin de privilégier l'analyse des interactions, négociations et formes de co-construction.

Un premier constat concerne la centralité des années 1970 comme moment de rupture. Cette décennie voit à la fois l'intensification des préoccupations environnementales et la structuration des réponses patronales face à de nouvelles régulations. Les entreprises développent alors des stratégies diversifiées – lobbying, expertise, production de savoirs techniques – traduisant leur adaptation à un cadre normatif en mutation.

Les interventions soulignent également le caractère multiniveau de cette gouvernance, articulant États, institutions européennes, firmes multinationales et organisations patronales. Cette configuration hybride contribue à brouiller les frontières entre public et privé, tout en renforçant la capacité d'influence des acteurs économiques, notamment grâce à leur maîtrise des ressources techniques et scientifiques.

Enfin, le workshop met en évidence le caractère historiquement construit des notions de durabilité, de risque environnemental et de transition énergétique. Loin d'être neutres, ces catégories sont façonnées par des rapports de force et des intérêts économiques qui orientent les politiques publiques et les trajectoires industrielles. La gouvernance environnementale apparaît ainsi comme un processus relationnel et conflictuel, marqué par la diversité des acteurs et des intérêts au sein même du monde économique.

*NB : Le programme complet du workshop est disponible [ici](#).*